Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2026.06.26 14:18:04 +02'00'

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le 26/06/2026
ID : 059-215901398-20260618-DEL180626_Q12-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU JEUDI 18 JUIN 2026 – 19 h 00 –

DÉLIBÉRATION DRH/18-06-2026/Q12

Date de convocation : 10 juin 2026

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; M. DEVIENNE Marc, Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme TRIOUX Sandrine, M. BONIFACE Didier, Mme THUILLEZ Martine, Adjoints au Maire ; M. CHMIELEWSKI Dominique, Mme DRON Francine, M. CATENNE Patrice, M. MARIN Yves, Mme LECOU Karine, Mme DEMADE Betty, M. LEFEBVRE Jérôme, Mme LESECQUE Aurélia, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, Mme DHAUSSY Bérangère, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DISDIER Mélanie, Mme FROMONT Virginie, M. DHAUSSY Brandon (à partir de Q4), M. COLLIN Denis Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent ayant donné procuration :
M. RIQUET Alain : procuration à M. CHMIELEWSKI Dominique
Mme MATON Audrey : procuration à Mme TRIOUX Sandrine
M. HISBERGUE Antoine : procuration à M. POULAIN Bernard
Mme NAVEZ Patricia : procuration à Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie
Mme LEMAIRE Maria : procuration à M. BAUDOUX Aurélien
M. DECALION Ismaël : procuration à M. BRICOUT Frédéric
Mme DENIZON Violenne : procuration à Mme DHAUSSY Bérangère
M. ROUSSEAU Jérémy : procuration à M. BRULANT Damien
Mme LEFEBVRE Brigitte : procuration à M. COLLIN Denis

Membres absents :
Mme CHATELAIN Nathalie
M. DHAUSSY Brandon (jusque Q3 inclus)

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE – APPROBATION

Madame Betty DEMADE, Conseillère Municipale, expose :

Vu le Code Général de la fonction publique ;

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260618-DEL180626_Q12-DE

Vu le Code du Travail, et en particulier les articles L. 6211-1 et suivants, les articles D. 6211-1 et suivants ;

Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;

Vu l'ordonnance n°2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle ;

Vu le décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant ;

Madame DEMADE informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle procédure a été mise en place par le CNFPT afin de répartir les financements de frais de formation d'apprentis entre les collectivités. Dans le cadre de cette procédure, la Mairie de CAUDRY a fait une demande de financement pour l'accueil de 11 apprentis au cours de l'année scolaire 2026-2027 et n'a obtenu qu'un poste dont les frais de formation seront financés.

Madame DEMADE demande donc au Conseil Municipal de permettre le recours à un contrat d'apprentissage et de conclure dès la rentrée scolaire 2026-2027, et les années suivantes, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Ateliers techniques	1	CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments	2 ans

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à conclure un contrat d'apprentissage conformément au tableau susmentionné
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dispositif et notamment les contrats et les conventions à intervenir.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Le secrétaire de séance,

Aurélien BAUDOUX

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
25 JUIN 2026

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL180626_Q12**
Objet :	**Personnel communal ? Autorisation de recrutement d?un contrat d?apprentissage ? Approbation**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-06-18 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.2 - Personnel contractuel
Identifiant unique :	059-215901398-20260618-DEL180626_Q12-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20260618-DEL180626_Q12-DE-1-1_0.xml	text/xml	919 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB_180626_Q12.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20260618-DEL180626_Q12-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	819.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 juin 2026 à 15h14min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 juin 2026 à 15h18min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 juin 2026 à 15h18min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 juin 2026 à 15h18min39s	Reçu par le MI le 2026-06-25